

Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)



25 janvier 2022

SESSION ORDINAIRE 2021-2022

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

**concernant le maintien d'une plateforme
pour renforcer la solidarité intergénérationnelle et
entre voisins dans les quartiers**

déposée par Mme Aurélie CZEKALSKI, M. David LEISTERH et Mme Gladys KAZADI

RAPPORT

fait au nom de la commission des Affaires sociales,
de la Famille et de la Santé

par Mme Latifa AÏT-BAALA

SOMMAIRE

1. Désignation de la rapporteuse	3
2. Exposé de Mme Aurélie Czekalski, première auteure de la proposition de résolution.....	3
3. Discussion générale	4
4. Examen et vote du préambule et du dispositif	5
5. Vote de l'ensemble de la proposition de résolution	5
6. Approbation du rapport.....	5

Ont participé aux travaux : Mme Leila Agic, Mme Latifa Aït-Baala, Mme Aurélie Czekalski, M. Ibrahim Donmez, Mme Céline Fremault, Mme Véronique Jamouille, M. Sadik Köksal, M. Ahmed Mouhssin, Mme Farida Tahar (présidente) et M. Michael Vossaert.

Secrétaire administrative : Mme Pauline Vergalito.

Mesdames,
Messieurs,

La commission des Affaires sociales, de la Famille et de la Santé a procédé, en sa réunion du 25 janvier 2022, à l'examen et au vote de la proposition de résolution concernant le maintien d'une plateforme pour renforcer la solidarité intergénérationnelle et entre voisins dans les quartiers, déposée par Mme Aurélie Czekalski, M. David Leisterh et Mme Gladys Kazadi.

1. Désignation de la rapporteuse

À l'unanimité des 8 membres présents, Mme Latifa Aït-Baala a été désignée en qualité de rapporteuse.

2. Exposé de Mme Aurélie Czekalski, première auteure de la proposition de résolution

Mme Aurélie Czekalski (auteure) remercie les cosignataires de ce texte, David Leisterh et Gladys Kazadi.

Elle invite les commissaires à remonter au mois de février 2020, lorsque les premiers cas de Covid-19 ont été détectés en Belgique, ainsi qu'en date du 18 mars 2020, lorsque le premier confinement a été annoncé en Belgique.

Il s'agit d'une situation que personne n'a vu venir et qui n'avait jamais été vécue précédemment. Cette pandémie de Covid-19 a bousculé le quotidien et la façon de vivre de chaque citoyen, vivant dans l'incertitude de ce que demain sera fait.

Pourtant, le 18 mars 2020, en cette période de chaos, toutes les autorités de la Région bruxelloise se sont associées pour la création d'une plateforme solidaire « Brussels Helps ». Dans ce cadre, la Vlaamse Gemeenschapscommissie, Muntpunt, BRUZZ, ainsi que la Région bruxelloise, la Commission communautaire française, la Commission communautaire commune et les communes ont uni leurs forces pour mettre en place ce beau projet d'entraide durant la crise sanitaire.

L'objectif de cette plateforme est de mettre en contact les citoyens : d'une part, les Bruxelloises et Bruxellois qui ont besoin d'aide lors de la crise du coronavirus et, d'autre part, les Bruxelloises et Bruxellois qui offrent volontairement de l'aide à ceux qui en ont besoin.

En novembre 2020, la Vlaamse Gemeenschapscommissie, la Commission communautaire française,

Muntpunt et l'association pour bénévoles Steunpunt Vrijwilligerswerk Brussel ont lancé, ensemble, la plateforme trilingue « Connecting Brussels » pour succéder à la plateforme « Brussels Helps », dans le but d'apporter une aide pendant la crise du coronavirus. L'objectif est le même : l'entraide, le fait d'être présents les uns pour les autres. Cette plateforme perme, tant d'unir les forces dans une situation où chacun en a besoin, que de lutter contre l'isolement social et la solitude.

Chacun, à un niveau différent, a été impacté par les différentes mesures prises durant la pandémie. Du jour au lendemain, tous ont été privés de leurs contacts humains. Cet isolement n'a pas uniquement eu un impact sur les personnes âgées, mais également les célibataires, les étudiants, les jeunes adultes ainsi que les expatriés – qui n'ont pas pu rentrer au pays avant la fermeture des frontières.

À côté de ces personnes isolées, d'autres personnes souhaitaient trouver un sens à cette période de crise, souhaitaient rendre service à leurs voisins. Cette plateforme visant à renforcer la solidarité intergénérationnelle avait donc tout son sens.

Les aides pouvant être fournies sont diverses et variées : une discussion chaleureuse, s'occuper de démarches administratives, tenir compagnie pendant une promenade, bricoler, cuisiner un repas, se rendre à la pharmacie ou livrer des courses. Chaque engagement, petit ou grand, a son importance car il participe à rendre cette Ville-Région plus chaleureuse.

Cependant, cette plateforme n'avait pas vocation à être pérennisée après le confinement. Le groupe MR estime, au contraire, que cette aide spontanée ne doit pas se cantonner à la période de la pandémie de Covid-19. La solidarité et l'assistance à ceux qui en ont besoin ne doivent pas uniquement s'opérer sur une période définie, mais bien tous les jours, car les besoins ne s'arrêtent pas du jour au lendemain. De plus, la cause de ces besoins peut être bien différente en fonction de la situation vécue.

L'objet de cette proposition de résolution est donc de pérenniser cette plateforme dans le temps, afin de renforcer la solidarité intergénérationnelle et dans les quartiers entre voisins.

Il est important de profiter de cet élan de générosité, né presque deux ans auparavant, et de faire perdurer l'entraide dans les quartiers entre voisins, entre jeunes et moins jeunes, etc. Cela n'en sera que bénéfique si cela peut, par exemple, permettre aux personnes âgées de rester plus longtemps à leur domicile.

Il est un fait que la population bruxelloise vieillit. Il faut donc favoriser le maintien à domicile le plus longtemps possible, ce qui fut abordé à de nombreuses reprises au sein de l'hémicycle du Parlement francophone bruxellois. Cette priorité, pour qu'elle puisse être gérée et accomplie, passe nécessairement par la mise en place d'aides facilitant l'accomplissement des activités basiques de la vie quotidienne. La question de la sécurité des personnes âgées se pose spécialement dans le cadre du maintien à domicile, qui peut être facilité par le biais d'une telle plateforme.

Le rôle d'appui que jouent la Vlaamse Gemeenschapscommissie et la Commission communautaire française dans la mise en relation est des plus importants et des plus sécurisants pour les personnes inscrites sur cette plateforme.

Suite à ces différents éléments évoqués, la députée espère être que le maintien d'une plateforme pour renforcer la solidarité intergénérationnelle et entre voisins dans les quartiers, ainsi que le maintien de l'aide fournie par la Commission communautaire française et la Vlaamse Gemeenschapscommissie, seront soutenus au sein de cette commission.

Il n'est pas question ici de politique, mais bien de valeurs humaines, de vivre ensemble et d'intergénérationnel. Personne ne doit être laissé sur le bord du chemin et il est du rôle des politiques de faciliter ces liens humains et cette entraide. Une société inclusive passe également par ce type de soutien. Dès lors, les Bruxellois, comme la députée, comptent sur chaque membre de cette Assemblée pour soutenir cette proposition.

3. Discussion générale

M. Ahmed Mouhssin (Ecolo) affirme que cette proposition permet d'analyser les meilleurs moyens de soutenir la compagnie et de créer du lien, en situation d'urgence ou non. Or, Brussels Helps est un outil mis en place en situation d'urgence. Du point de vue du groupe Ecolo, si ces outils doivent être mis en place en période de crise – périodes où il peut être complexe de rencontrer d'autres personnes, en raison de nombreuses barrières –, ce ne sont peut-être pas les outils les plus opportuns en dehors de ces périodes de crise.

Il est important de ne pas substituer l'humain à l'informatique. Il ajoute que, contrairement à ce que Mme Czekalski affirme dans son exposé, la solidarité a toujours existé. Elle a toujours été ancrée à Bruxelles, grâce à de nombreuses associations très actives sur le terrain. Il prend en exemple Bras dessus Bras dessous, qui remplit cette mission de lien et qui apporte ce côté très humain.

Ainsi, si un développement doit s'opérer, il faut privilégier l'investissement dans ce type d'association sur le développement de l'informatique, car si une plateforme peut s'avérer intéressante à un moment donné, le contact direct doit toujours être privilégié afin d'être au plus près des citoyens qui ont besoin. La barrière informatique, au travers de la fracture numérique, reste une barrière.

Ainsi, créer un tissu important dans les quartiers et entre voisins constitue une priorité pour les politiques. D'autres projets sont également portés par la Commission communautaire commune, visant à investir dans « l'humain ».

Enfin, il importe d'évaluer les risques que peut constituer une telle plateforme, notamment le risque d'« uberisation » que cela peut engendrer. S'il n'existe pas de volontés, pour les utilisateurs de la plateforme, de se faire payer, il s'agit toujours d'une mise en contact sans filtre qui, pour le député, est efficacement opéré par les associations.

Pour ces raisons, le groupe Ecolo ne soutiendra pas cette proposition de résolution.

Mme Véronique Jamoulle (PS) considère également que le travail intergénérationnel dans le quartier est important et que, actuellement, les associations effectuent ce travail. Il serait intéressant d'analyser la meilleure manière de mieux soutenir ce secteur, qui permet un véritable contact humain.

Elle ajoute que l'enfer est souvent pavé de bonnes intentions et que l'utilité de cette plateforme durant le confinement ne se transpose pas nécessairement en dehors d'une période de crise. En outre, de nombreux voisins se sontentraïdés durant la crise sanitaire sans passer par cette plateforme.

Ainsi, pour les mêmes raisons que celles abordées par M. Mouhssin, le groupe PS ne soutiendra pas cette proposition de résolution.

M. Christophe De Beukelaer (cdH) précise que l'un et l'autre ne sont pas incompatibles. Évidemment, le travail de terrain et le contact humain apporté par les associations est très important. Le groupe cdH est, à cet égard, bien au fait de la manière dont ce travail s'organise au quotidien.

Cette proposition de résolution constitue plutôt une volonté de complémentariser deux dispositifs, afin d'aborder la problématique sous tous les angles et avec tous les moyens possibles.

C'est pourquoi le groupe cdH soutiendra cette proposition de résolution.

Mme Aurélie Czekalski (MR) explique qu'avec la crise sanitaire, chacun a pu se rendre compte de l'importance des contacts humains. Ils sont la base de cette société et la crise semble avoir rendu les citoyens moins individualistes.

Ainsi, la solidarité et l'assistance à celles et ceux qui en ont besoin ne doivent pas s'organiser sur une période définie, mais bien tous les jours. L'objectif de cette proposition est donc de pérenniser la plateforme Brussels Helps, afin de renforcer la solidarité intergénérationnelle et dans les quartiers. Cette plateforme, qui constitue un outil formidable pour lier les citoyens entre eux, a peut-être souffert d'un manque de communication avant la crise.

En outre, non seulement elle permet d'apporter une aide à la vie quotidienne, mais elle constitue également un lieu de rencontre digital. La députée entend les remarques de M. Mouhssin concernant cette volonté de prioriser l'humain sur l'informatique. Néanmoins, dans le monde actuel, l'informatique et les nouvelles technologies en place peuvent servir de facilitateurs, d'intermédiaires entre une offre et une demande.

Elle salue également le travail des associations de terrain de ce secteur, qu'elle a eu l'occasion de rencontrer à maintes reprises. Il est important que les plateformes de type « Brussels Helps » et les associations continuent à coexister ensemble, car l'un ne fait pas d'ombre à l'autre. En outre, certains citoyens n'auraient probablement jamais osé proposer ou demander de l'aide, parfois par simple pudeur, si cette plateforme n'avait pas vu le jour.

Enfin, la députée fait toute confiance au personnel de la Commission communautaire française et de la Vlaamse Gemeenschapscommissie, qui opère déjà un filtre dans les propositions d'aide sur la plateforme.

Ainsi, cette plateforme a tout son sens d'exister et peut être complémentaire aux services d'aide « classiques » – les CPAS, les services sociaux, les com-

munes et les nombreuses associations – œuvrant tant dans l'intergénérationnel que dans l'entraide et la solidarité.

Si la députée reste sur sa faim ce jour, elle précise que le groupe MR continuera à intervenir, au travers de questions et interpellations ou encore d'autres dossiers, en la matière.

4. Examen et vote du préambule et du dispositif

Préambule

L'ensemble des points du préambule n'a suscité aucun commentaire et a été rejeté par 2 voix pour et 7 voix contre.

Dispositif

L'ensemble des points du dispositif n'a suscité aucun commentaire et a été rejeté par 2 voix pour et 7 voix contre.

5. Vote de l'ensemble de la proposition de résolution

L'ensemble de la proposition de résolution a été rejeté par 2 voix pour et 7 voix contre.

6. Approbation du rapport

La commission a fait confiance à la présidente et à la rapporteuse pour l'élaboration du rapport.

La Rapporteuse,

Latifa AÏT-BAALA

La Présidente,

Farida TAHAR

